

GIÈRES INFO

n°370 | mars 2013

Bulletin municipal
d'information
de Gières



10 ans
de
*Bonhomme
Hiver*



*Printemps
de Gières*

samedi *16* mars

RENAULT - GIÈRES
ETS GARCIA - 38610 GIÈRES

Tél. 04 76 89 41 42

Plus de 80 ans à votre service !

contact@renaultgieres.fr Fax 04 76 89 35 17

Véhicules Neufs et Occasions
Réparation toutes marques
Mécanique, Carrosserie agréée
Électronique Auto
Prêt de véhicule

Service Rapide :
- Mécanique
- Carrosserie
Lavage Multiprogrammes
Location de Véhicules

RENAULT RENT location de véhicule

24/24 : Dépannage sur place ou remorquage 04 76 89 42 19

L'INSTITUT DE BEAUTE BIO

Produits Bio 100 % naturels
sur toute la gamme
(du nourrisson à la femme mature)

Soins corps, soins visage, épilation
Beauté des mains et pieds
Maquillage bio...
Vente de bijoux fantaisie

Belle & Zen

BIO
PHYT'S

50, rue Victor Hugo - 38610 GIÈRES - Tél. 04 76 44 69 47
institutdebeautebio@gmail.com www.belle.zen.site.com

ASPIRATEURSERVICE ZI Mayencin 38610 GIÈRES

Service ménager :
Aspirateurs, sachets, accessoires,
locations, SAV...

Service professionnel :
Matériels et produits de nettoyage,
conseils, locations, SAV...

www.aspirateurservice.com 5, rue des Essarts Tél. 04 76 54 20 00 Fax 04 76 42 25 01

À GIÈRES
profitez de 3 appartements
à prix maîtrisés !

VOTRE 3 PIÈCES
à partir de
207 827 € (2)
parking inclus
(Lot 8005)

Résidence
VILLA DES FLEURS

- Appartements de 2 et 3 pièces.
- Au cœur du village, à proximité de tous les services.
- Prestations de qualité avec balcon ou jardin.

ESPACE DE VENTE
55 boulevard des Alpes à MEYLAN

**EN EXCLUSIVITÉ POUR LES
LOCATAIRES DU PARC SOCIAL**

bouygues-immobilier.com
0 810 152 198

Blanc
Une marque de Bouygues Immobilier

DAUPHIN TOIT
charpente - couverture - zinguerie
rénovation de toiture

Charpente - Couverture - Zinguerie
Rénovation de toiture
Ossature bois - Vélux

Tél. 04 76 62 83 10
Port. 06 62 04 05 54
Fax 04 76 89 51 20

10, rue des Marronniers - 38610 GIÈRES

Carrosserie ROVIRA

Pose de
pare-brise

Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 33 80
Fax 04 76 89 39 34
carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

Myriam et Eric
ANCHLING
Port.
06 22 27 92 81

4 7 8 11 13 14 15 16

"Vivons ensemble avec nos différences"

Le budget 2013
> Fonctionnement
> Investissement
> Trois questions à Pierre Verri

Le Printemps de Gières

C'était dans Gières info

Deux centenaires supplémentaires à Gières



Christelle Polentini, conseillère municipale déléguée aux finances

« Vers une baisse de la taxe d'habitation pour les trois quarts des ménages »

L'adoption du budget traduit les priorités et les choix parfois difficiles de l'équipe municipale. Son vote représente donc un moment symbolique dans la vie de la commune. Mais le budget, c'est bien l'affaire de tous. Il doit être juste et solidaire. Alors que la crise n'en finit pas de faire sentir ses effets, tant sur le budget des PME (petites et moyennes entreprises) locales que sur celui des ménages, tout élu soucieux de servir l'intérêt général se doit d'avoir une plus grande rigueur dans l'administration des deniers publics comme dans le recours à la fiscalité. C'est le choix de l'équipe municipale, qui se traduit en 2013 par une limitation de ses dépenses et une baisse de la taxe d'habitation pour trois-quarts des Giérois. C'est également au plus près du citoyen, que se joue le développement local et économique ; 73 % de l'investissement public en France correspond aux commandes des collectivités territoriales. C'est pourquoi, malgré le contexte de rigueur imposé aux collectivités, le budget 2013 témoigne d'une volonté forte. Nous sommes ambitieux pour notre ville, nous la voulons solidaire avec ses territoires et tous ses habitants, nous la voulons attractive, dynamique, embellie. La crise économique, l'augmentation des dépenses sociales, les désengagements de l'État, auraient pu conduire notre commune à un repli, mais c'est un large pan de la vie économique, sociale, associative, qui aurait été menacé.

Face à ces difficultés, qui n'épargnent pas la gestion communale, nous avons donc fait des choix très clairs de maintien de nos politiques publiques :

- Grâce au faible endettement communal nous pouvons maintenir un niveau d'investissement qui permette de construire la ville de demain.
- Grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous pouvons garantir ces investissements qui représentent de l'activité pour les entreprises et un cadre de vie embelli pour les habitants.
- Grâce à notre volonté de justice sociale et de solidarité, nous menons en 2013 une politique fiscale en faveur de 75% des foyers fiscaux de la commune, qui se traduit par une baisse de 50% de la taxe d'habitation.

Ces choix nous permettent de tenir nos engagements, de préserver l'égalité entre tous en ces temps de crise et de préparer l'avenir en conservant des marges de manoeuvres budgétaires.

GIÈRES INFO

Directrice de la publication
Alberte Bonnin-Dessarts

Comité de rédaction
Benoît Lebrun
Christine Tison

Rédaction
Jean-Yves Colin

Photos **Jean-Yves Colin**
(sauf mention contraire)

Mise en page, infographie
Gaëlle Cheurlin

Imprimé sur papier sans chlore
par l'**Imprimerie des Écureuils**

Régie publicitaire
Publi Z

Distribution
Mairie de Gières

Dépôt légal mars 2013

Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr

Repères

Agenda

Mars 2013

- mercredi 6**
>18h>bibliothèque
cercle de lecture "littérature et cinéma"
- vendredi 8 et samedi 9**
>Plaine des sports
coupe d'Europe de basket fauteuil
- du vendredi 8 au vendredi 15**
Festival Vivons ensemble avec nos différences
- mardi 12**
>20h30>Les Mardis du Laussy, cinéma : *Wadjda*
- samedi 16**
>11h>bibliothèque
histoires des petits bouts : chats et souris
- samedi 16**
>de 15h à 20h>parc Michal
16ème Printemps de Gières
- lundi 18**
>de 16h à 20h>salle des fêtes
collecte de sang, avec les donateurs bénévoles de Gières
- mardi 19**
>17h45>monument aux morts
51ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

- mardi 19**
>20h30>Les Mardis du Laussy, théâtre : *Les Femmes savantes*, de Molière
- vendredi 22**
>20h30>Laussy
soirée au profit des associations de relations internationales
- du vendredi 22 au mercredi 3 avril**
>grange Michal
exposition de l'école supérieure d'art de Grenoble-Valence
- samedi 23**
>20h30>Laussy
On the road again, concert avec Clap yo'hands,
- lundi 25**
>19h>salle des mariages
séance publique du conseil municipal
- mardi 26**
>20h30>Les Mardis du Laussy, cinéma

avril 2013

- mardi 2**
>20h30>Les Mardis du Laussy, théâtre : *Lady Susan*, de Jane Austen

- mercredi 3**
>20h>bibliothèque
conte, "voyage autour du monde" avec Cric, crac, croque
- samedi 6**
>15h>Laussy
tournoi de poker holdem, avec l'USG football
- samedi 6**
assemblée générale départementale de la FNDRP
- du dimanche 7 au dimanche 14**
>grange Michal
exposition annuelle de l'association des Arts plastiques
- mardi 9**
>20h30>Les Mardis du Laussy, cinéma
- vendredi 12**
>20h>bibliothèque
rencontre-dédicace avec Dominique Paravel
- vendredi 12**
>20h30>Les Soirées du Laussy, musique : *La Maison Quitientchaud*
- samedi 13**
>parc Michal et Laussy
journée western, avec Les Sagittaires et l'AL Danse country

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE... ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX

- Michel De Barros**>le 8 janvier, pour une modification de bâtiment, au 14 rue Victor-Hugo,
- Jean-Marc Gay**>le 15 janvier, pour un changement de destination, au 33 rue de la Fontaine,
- Jean-Pierre Hoonakker**>le 16 janvier, pour la pose de panneaux solaires, au 11 rue de l'Isère,
- José Mateus**>le 18 janvier, pour une modification de façade, au 4 rue du Repos,
- Jérôme Cotton**>le 18 janvier, pour une modification de toiture, au 8 rue du Docteur-Valois,
- L'université Stendhal**>le 24 janvier, pour une création de porte et le réaménagement d'une salle hors sac, au 1180 avenue Centrale,
- ERDF Sillon Alpin**>le 28 janvier, pour la pose d'un transformateur électrique, au 3 bis rue de la Gare,

- Issam Al Zaher Noufal**>le 29 janvier, pour la construction d'une maison, au 8 rue Compagnie Stéphane,
 - Robert Barjon**>le 31 janvier, pour la démolition/reconstruction d'un mur, au 10 rue de la Gare,
 - Domingos Rodrigues**>le 5 février, pour une réfection de toiture, au 23 chemin de Villeneuve,
 - Bruno Lasserre**>le 7 février, pour la modification d'un abri de voiture, au 4 allée des Vergers,
 - La commune de Gières**>le 8 février, pour la reprise d'un mur de clôture, au 7 Grand'rue,
- Ces demandes de permis de construire et déclarations préalables concernent les demandes d'autorisation et non pas l'acceptation des projets. La consultation des dossiers n'est possible qu'après publication de la décision par arrêté municipal affiché en mairie.

État civil

Naissances

JANVIER 2013
Maël Turc, le 30.

Mariage

FEVRIER 2013
Matthias Bernet et Liliانا Torres Acosta, le 8.

En bref

Service national

Les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier, février et mars 1997 doivent se présenter à l'accueil de la mairie du 1er janvier au 31 mars 2013, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

Offre d'emploi

Le CCAS de Gières recrute des assistantes maternelles agréées pour renforcer son équipe de la crèche familiale. Envoyer candidature et lettre de motivation à Monsieur le maire, 15 rue Victor-Hugo, 38610 Gières. Pour tout renseignement complémentaire, joindre Monique Sorrel, coordinatrice petite enfance, au 04.76.89.35.20.

Enfance : les ateliers du mercredi

Dans le cadre des animations du centre de loisirs du clos d'Espiès, les adultes et enfants de la commune sont invités à participer à un atelier créatif encadré par l'association Les Saveurs de Gières sur le thème "cuisinons et mangeons des fruits et légumes de saison", le mercredi 6 mars de 14h à 16h. Renseignements et inscriptions au 04.76.89.41.67.

Cinéma : les numéros gagnants

A l'occasion du Laussy fait son cinéma, un ticket a été tiré au sort à chacune des cinq séances. Les détenteurs des numéros 1 405, 1 478, 1 498, 1 555 et 1 586 ont gagné deux places de cinéma offertes sur une séance du Laussy au choix, jusqu'au 18 juin 2013. Et n'oubliez pas la carte Cinéma du Laussy : 25 € pour 5 entrées, non nominative et sans limite de date de validité.

Repères

Vivons ensemble avec nos différences

L'égalité femmes-hommes, thème de la cuvée 2013

chant, théâtre et musique, avec tous les acteurs de la semaine. Un événement Giérois devenu incontournable ! Entrée gratuite en échange d'une denrée alimentaire non périssable ou d'un produit d'hygiène, au profit de la Banque alimentaire de l'Isère. Prenez soin de réserver auprès de Gières jeunesse. (tel : 04.76.89.49.12), les places sont limitées.



Crèche parentale

Les Lithops ont trente ans !

Eh ! Les anciens de la crèche parentale Les Lithops... Reconnaissez-vous vos enfants sur cette photo ? C'était en 1983. Et oui ! Depuis 30 ans, nous tissons des liens et nous mettons ensemble parents et professionnels pour co-éduquer et préparer les adultes d'aujourd'hui et de demain. D'autres images, de 1983 à nos jours, vont être déposées sur un serveur sécurisé. Prenez contact avec le président (bruno.defrance@gmail.com) pour les découvrir. Retrouvons nous l'après-midi du samedi 22 juin pour faire la fête et admirer des tours de magie à la salle du Laussy. On pourra compter sur vous ? Dites-le au président ou sur le groupe Facebook créé pour l'occasion (www.facebook.com/crecheleslithops). Contact Crèche les Lithops, 04 76 89 37 66



Bibliothèque

Le programme de mars

- Cercle de lecture "Lectures en liberté"** (mercredi 6 mars à 18h) : pleins feux sur les adaptations de romans au cinéma. Depuis ses débuts, le 7ème art puise son inspiration dans la littérature. Nous explorerons ensemble la problématique de l'adaptation à travers Les cerfs volants de Kaboul de Khaled Hosseini et le film éponyme de Marc Forster, puis nous ferons un tour de piste des adaptations qui vous ont marqué, ému ou déçu.
- Histoires des petits bouts** : chats et souris (samedi 16 mars à 11h, pour les 3-5 ans). Sortez vos griffes ! La bibliothécaire jeunesse vous prépare de bonnes histoires de souris.
- Demandez en bibliothèque un exemplaire du roman de Dominique Paravel *Nouvelles vénitiennes* et participez à la **rencontre-dédicace** avec l'auteur le vendredi 12 avril à 20h, dans le cadre du Printemps du livre de Grenoble.

Petite enfance

La puéricultrice PMI, pour les enfants de 0 à 6 ans

Les permanences de la puéricultrice de PMI (Protection maternelle et infantile), Pascale Cattani, ont lieu tous les mercredis matin de 10h30 à 11h30 à la Maison de la petite enfance de Gières, 11 rue du Docteur-Valois. La PMI, un service qui dépend du conseil général, est chargée du suivi des enfants de 0 à 6 ans

Vous pouvez faire appel à la puéricultrice pour tous conseils concernant votre enfant :

- problèmes de santé (elle vous orientera éventuellement vers un médecin si nécessaire et pourra répondre à vos inquiétudes),
- conseils concernant les problèmes de sommeil, d'alimentation...
- conseils éducatifs,
- conseils concernant les modes de garde, notamment les assistantes maternelles (en lien avec le RAM, Relais assistantes maternelles),
- besoin d'échanger au sujet de votre enfant,
- suivi des naissances et conseils en allaitement, pesée des bébés.

Pour consulter la puéricultrice vous pouvez vous rendre à la permanence du mercredi, demander conseil par téléphone ou obtenir un rendez-vous en téléphonant au 04.38.37.41.41. En cas d'absence laisser votre nom et votre téléphone, la puéricultrice vous rappellera.

Conseil du CCAS

Séance du 21 février 2013 (extraits)

- **Finances** — Les budgets primitifs 2013 de fonctionnement et d'investissement de la résidence Roger-Meffreys sont adoptés. La ville achète un local de 94 m² (et une terrasse de 15,5 m²) dans l'une des résidences de l'éco-quartier (Cogédim) afin d'en faire une salle communale ouverte aux habitants, pour un montant de 230 000 € TTC.
- **Loisirs** — La convention d'objectifs avec l'ACL (Association des centres de loisirs) de Grenoble, qui gère le centre aéré, les actions pour les jeunes et les activités périscolaires, est renouvelée pour 2013.
- **Petite enfance** — Dans le cadre de l'accueil de 13 enfants giérois au sein de la crèche collective, la commune verse une participation de 230 000 € à l'association des foyers de l'Oiseau bleu.
- **Gérontologie** — Un protocole d'accords est signé avec le conseil général de l'Isère pour l'application des nouvelles modalités de prise en charge de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie).

Sauf mention contraire, les délibérations présentées ont été adoptées à l'unanimité

Ecole de Musique

Parents danseurs, faites-vous connaître !

L'école municipale de musique organise le mardi 16 avril, à 18h30 au Laussy, une soirée "musiques à danser". Les élèves de l'école de musique joueront pour faire danser leurs parents et amis. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Réservation début avril à l'école de musique.

Dans ce cadre, nous recherchons des volontaires pour initier les enfants pendant leurs cours et répétitions mais aussi initier les spectateurs le soir de la représentation aux danses folks (rigaudon, hanter dro, reels irlandais), tango, valse, rock, disco, salsa... Les volontaires peuvent dès à présent s'adresser à l'école de musique, 5 rue Victor-Hugo, tél : 04.76.89.62.36.

Conseil municipal

Séance du 11 février 2013 (extraits)

- **Voeu** — Le conseil adopte, par 20 voix pour et 5 abstentions, un voeu en faveur du mariage pour tous.
- **Finances et économie** — Les budgets primitifs d'investissement et de fonctionnement 2013 sont approuvés par 20 voix pour et 5 abstentions (voir notre Dossier). Les taux des taxes communales qui s'appliquent à compter de cette année sont adoptés.
- **Urbanisme** — Le conseil approuve le bilan 2012 des acquisitions et cessions foncières. La part communale du prix de l'eau potable est fixée. La mise en oeuvre du projet urbain "Polarité Est", l'une des trois branches de l'Y grenoblois identifiée dans le projet d'agglomération et à laquelle appartient Gières), fait l'objet d'une nouvelle convention partenariale, approuvée par 20 voix pour et 5 abstentions ; cette nouvelle convention voit le Centre hospitalier universitaire (CHU) rejoindre les partenaires initiaux que sont les cinq communes de l'Est grenoblois, la Métro, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) et l'Université de Grenoble. Le conseil municipal accorde, par 20 voix pour et 5 abstentions, une subvention de 4 560 € à l'AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise) pour accompagner la commune dans un travail de réflexion préalable ("émergence des enjeux") à la révision du Plan local d'urbanisme (PLU).

- **Culture** — Le conseil approuve la mise en place de facilités de paiement pour le règlement des droits de scolarité à l'école municipale de musique.
- **Vie des quartiers** — Les salles communales du quartier du Chamandier reçoivent la dénomination "Espace Olympe de Gouges" (voir par ailleurs).
- **Education** — Une subvention de 500 € est versée au collège Le Chamandier pour l'organisation d'un séjour culturel et linguistique en Toscane.
- **Secteur social** — Une convention relative au regroupement familial est signée avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Sauf mention contraire, les délibérations présentées ont été adoptées à l'unanimité

Cinéma

Wadjda

de Haifaa Al Mansour

Avec Waad Mohammed, Reem Abdullah, Abdullrahman Al Gohani



Wadjda, douze ans, habite dans une banlieue de Riyad, capitale de l'Arabie Saoudite. Bien qu'elle grandisse dans un milieu conservateur, c'est une fille pleine de vie qui porte jeans et baskets, écoute du rock et ne rêve que d'une chose : s'acheter le beau vélo vert qui lui permettra de faire la course avec son ami Abdallah. Mais au royaume wahhabite, les bicyclettes sont réservées aux hommes car elles constituent une menace pour la vertu des jeunes filles.

Wadjda se voit donc refuser par sa mère la somme nécessaire à cet achat. Déterminée à trouver l'argent par ses propres moyens, Wadjda décide alors de participer au concours de récitation coranique organisé par son école, avec pour la gagnante, la somme tant désirée.

> **mardi 12 mars à 20h30 au Laussy / durée : 1h37**

Tarifs : 7€ (plein tarif), 6€ (tarif réduit), 5€ (avec la carte cinéma)

> **Renseignements : 04.76.89.69.12**

10 ans de Bonhomme Hiver : Exposition ven 15, sam 16 et dim 17, de 15h à 19h, à la grange Michal

Printemps 16ème de Gières 2013
samedi 16 mars, 15h à 20h
Parc Michal

15h-18h : Ateliers maquillage et création d'accessoires
Déambulations de personnages costumés en lutins

16h : Danse des lutins de Gières jeunesse

18h-19h15 : Magie elfique musicale

19h-19h15
Cortège déambulatoire

19h15-19h45
Spectacle de feu, mise à feu de bonhomme hiver

20h : Feu d'artifice

Buvette

Accès libre
Renseignements : 04 76 89 69 12

Théâtre

Les Femmes savantes

de Molière

Mise en scène : Jean-Vincent Brisa
Compagnie En Scène et Ailleurs



Une famille bourgeoise sans histoire, jusqu'au jour où le chef de famille, en l'occurrence la mère, Philaminte, décide de passer pour un bel esprit auprès du monde. Mère autoritaire, elle mène tout le monde à la baguette. Les clans se forment. D'un côté, ceux qui défendent le corps, et de l'autre, ceux qui défendent l'esprit. Nous voilà donc plongés dans toute la querelle qui a secoué le XVIIème siècle : d'un côté, la recherche du plaisir telle qu'on la trouve dans la pensée d'Épicure, et de l'autre, la recherche des idées, qui figure dans la philosophie de Platon.

La pièce nous entraîne dans une lutte des classes avec le personnage de Clitandre, noble à la cour, qui prend parti contre la montée en puissance du monde des idées et des Lumières, futur cheval de bataille de la bourgeoisie.

La mise en scène, sobre, met en avant la recherche du naturel et du vrai dans la direction des acteurs. L'idée étant de garder la notion de l'espace classique, c'est-à-dire d'un espace vide, occupé par un canapé sans époque. Ce sont les lumières qui vont marquer l'espace.

> **mardi 19 mars à 20h30 au Laussy / durée : 1h45**

Tarifs : 17€ (plein tarif), 14€ (tarif réduit), 10€ (abonné)

> **Renseignements : 04.76.89.69.12**

Exposition

Exposition de l'école supérieure d'art et design de Grenoble-Valence

Toiles de Claude Flandrin Bletty et Brigitte Cozon



Le partenariat entre la ville de Gières et l'École supérieure d'art et design de Grenoble-Valence permet depuis plusieurs années à des élèves de l'atelier de peinture de Sylvie Coudart d'exposer leur travail.

Cette première rencontre avec le regard du public est essentielle pour eux qui, après plusieurs années d'atelier, proposent un travail abouti.

« *Tout est pour moi source d'inspiration : une nature morte, un visage, un paysage, une harmonie de couleurs sur une photo, une lumière. Le geste, le mouvement, les teintes retenues sont l'expression spontanée d'une émotion de l'instant.* » Claude Flandrin Bletty

> **du vendredi 22 mars au mercredi 3 avril**

De 15h à 19h / Grange Michal / entrée libre

> **Renseignements : 04.76.89.69.12**

Le budget primitif 2013, fonctionnement et investissement

Un taux de taxe d'habitation divisé par 2 pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages

Dans un contexte global toujours marqué par la crise économique, l'élaboration du budget 2013 traduit une réflexion de la municipalité sur la fiscalité directe, laquelle a abouti au choix de baisser de 50% le taux de taxe d'habitation. L'objectif est de redonner du pouvoir d'achat aux ménages giérois, il se traduira pour les trois-quarts d'entre eux, locataires mais aussi propriétaires occupants, par une réduction des impôts locaux.

Parallèlement à cette mesure de justice fiscale et pour compenser la baisse des dotations et participations, la commune poursuit sa politique de rigueur sur ses dépenses de fonctionnement, qui ne subiront qu'une augmentation limitée. Elle a dégagé sur l'exercice précédent un excédent d'environ 3,5 millions d'euros, lequel permet de maintenir un niveau conséquent d'investissement sans en passer par un nouvel emprunt et en soutenant directement l'activité économique et l'emploi. Qu'il s'agisse de maintenance du patrimoine ou de nouveaux projets, ces dépenses contribueront directement à améliorer la qualité de vie des Giérois.



Fonctionnement : 7 495 000 €

- Les charges à caractère général ne subissent qu'une hausse limitée (+2,83%) malgré l'augmentation des tarifs de certains postes, notamment des fluides.
- La masse salariale connaît une progression contenue (+2,58%) qui permet de prendre en compte l'évolution de carrière des agents.
- La subvention d'équilibre au CCAS n'est que de 845 000 € cette année (979 000 € en 2012) grâce à l'excédent dégagé sur le budget du CCAS. Les subventions aux associations sont inscrites dans ce budget à la même hauteur que l'an passé. Ainsi le poste des autres charges de gestion courante baissera de 9,67%.
- La dette diminuant un peu plus chaque année, les frais financiers baissent de 150 000 € à 140 000 €. L'encours de la dette (capital restant à rembourser, 3 285 000 €) et son annuité (capital + intérêt versé chaque année, 285 000 €) représentent respectivement 535 € et 46 € par Giérois, contre 874 € et 76 € pour les autres villes de France dans la même strate de population.
- Côté recettes, les taxes "ménage" progressent malgré la baisse conjointe de 50% de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non-bâti. Les ressources ainsi perdues sont compensées par l'augmentation des bases (le nombre de foyers assujettis au paiement de l'impôt) d'une part, et à l'augmentation du taux sur le foncier bâti d'autre part (voir notre encadré Trois questions à Pierre Verri).
- La fiscalité reversée par la Métro (attribution de compensation de la taxe professionnelle et dotation de solidarité communautaire) est figée depuis 2009 et représente 1 814 000 €.
- Les dotations et participations, qui comprennent la dotation globale de fonctionnement (675 000 €) et les compensations d'exonérations fiscales (945 000€), versées par l'Etat, sont en baisse de 5,41%.
- Les autres recettes, principalement les produits des services (Laussy, école de musique, bibliothèque, régie publicitaire...) et les loyers perçus, sont en quasi-stagnation pour les premiers (- 3,78%) et en diminution pour les seconds (- 8,57%), en partie à cause de l'installation du bureau de poste au centre-ville.



TROIS QUESTIONS À PIERRE VERRI, MAIRE, SUR LA REVISION DE LA FISCALITÉ DIRECTE

« Trois Giérois sur quatre vont voir leurs impôts locaux diminuer »

Sur quelle base avez-vous entrepris la réforme des taxes fiscales ?

La suppression de la taxe professionnelle en 2010 et son remplacement par la contribution économique territoriale (CET), a permis à une grande majorité d'entreprises d'alléger leurs charges fiscales et ainsi de préserver leur compétitivité dans un contexte économique difficile.

Dans le même temps, cette réforme a provoqué une baisse importante des recettes des collectivités qui ont perdu une partie de leur capacité d'intervention économique et sociale (environ 17 millions d'euro de baisse pour la Métro depuis 2010).

Il nous a donc semblé nécessaire de réviser la fiscalité locale pour la rééquilibrer. Il ne s'agit pas là de revenir en arrière mais de préserver l'équité entre tous les acteurs de la vie économique locale, le pouvoir d'achat des citoyens, la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'intervention des collectivités envers les plus fragiles.



Quelles sont les principales caractéristiques de cette révision ?

C'est sur les taux communaux des deux taxes, taxe d'habitation et foncier bâti, que va s'opérer le rééquilibrage.

La taxe d'habitation, payée par tout occupant (locataire ou propriétaire) est réduite de moitié.

Parallèlement, la taxe sur le foncier bâti qui est payée par les propriétaires (particuliers, bailleurs ou entreprises), est augmentée de manière raisonnée. A titre d'exemple, pour les entreprises, l'augmentation sera très inférieure au gain qu'a engendré la suppression de la taxe professionnelle.

Au final, 75% des foyers Giérois verront leurs taxes diminuées en 2013 et l'opération sera neutre pour 10% des foyers. Les ménages pénalisés (les propriétaires exonérés de la taxe d'habitation mais assujettis à la taxe sur le foncier bâti) sont invités à solliciter le Centre Communal d'Action Sociale, qui, par cette réforme, aura une marge de manœuvre plus importante pour aider les foyers les plus fragiles.

Pourquoi l'avez-vous fait ?

C'est une question de justice fiscale et de solidarité.

Parce que la crise touche davantage les ménages les plus modestes et les locataires.

Parce qu'il nous fallait inverser la tendance qui fait supporter aux ménages les plus fragiles les efforts en matière de recettes fiscales, et qui dispense les grandes entreprises du même effort de solidarité.

Dans le cadre du budget de la ville pour 2013, les élus et les services ont élaboré une réforme structurelle de nos deux taxes, en proposant d'inverser la tendance qui ménage les plus gros contributeurs.

Cette réforme est fondamentale pour préserver l'avenir, pour dépasser la crise, et garantir aux Giérois un service local de qualité, tout en diminuant la pression fiscale sur les plus fragiles et en préservant leur pouvoir d'achat.

Investissement : 3 242 000 €

- Amélioration du cadre de vie : voiries autour de l'éco-quartier (860 000 €), sécurisation de l'avenue d'Uriage (544 000 €), acquisition immobilière pour la Poste (370 000 €), études (105 000 €).
- Tissu associatif et jeunesse : construction de deux salles à la Plaine des sports (324 000 €), réhabilitation de la salle des fêtes (250 000 €), travaux d'amélioration du gymnase du Chamandier (80 000 €), réhabilitation de la salle de quartier du Japin (58 000 €).
- Maintenance du patrimoine : bâtiments communaux (378 000 €), travaux d'accessibilité (77 000 €), cimetière (25 000 €), acquisitions foncières (50 000 €).
- Amélioration de l'environnement communal : participations au Plan local pour la gestion des espaces (40 000 €), aux travaux de sécurisation des digues (36 000 €), à l'étude sur la Polarité Est (5 000 €).
- Projets informatiques : Développement du site Internet et logiciels (40 000 €).
- Les recettes de fonctionnement font appel, pour environ deux tiers du montant total (2 137 000 €), à l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement. La commune a également tout mis en oeuvre pour rechercher d'autres sources de financement ; 240 000 € du Conseil général et 6 000 € d'aide parlementaire pour les salles de la Plaine des sports, 86 000 € de l'Etat pour l'avenue d'Uriage, 222 000 € au titre du Projet urbain partenarial (PUP) pour les voiries autour de l'éco-quartier (445 000 € sur trois ans) et 91 000 € de la Métro et au titre du PUP pour les études d'aménagement de la rue Pasteur (647 000 € sur quatre ans).



ARCHE5 Architectes DPLG
Urbanistes S.F.U.

J. Bernard Maugiron
J.C. Chamberlan
P.L. Cochet

1, rue Chenevière - 38240 MEYLAN - Tél. 04 76 41 06 26
Fax 04 76 41 05 49 - E-mail : arche5@arche5.com

À Gières **L'Arboréale**
ESPACE DE VENTE : rue du Chamandier
Ouvert le mardi après-midi de 14h à 19h
et du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

LIVRAISON 2013

Encore de belles opportunités
d'appartements avec
de grandes terrasses,
et vues dégagées
sur les cimes et le parc.

cogedim.com 0811 330 330

Groupes politiques

L'autre choix pour Gières

Gardons le moral !

A regarder la couverture du Gières Info de février, tous les Giérois auront pu être atteints de "sinistrose" par cette vue sur un chantier gris, dans le brouillard, avec un vague soleil tentant de se hisser au-dessus des murs de béton. Avec un peu de neige qui glace le cœur, cela ne donne guère l'envie de venir y habiter. Au fond, ce que nous décriions autrefois sur le chantier permanent de Gières, s'expose en première page avec fierté et sans complexe ! Cela n'incite pas à continuer la lecture : déprimant et de très mauvais goût. Mais, néanmoins, en insistant un peu, on découvre le dossier présenté à l'intérieur, concernant l'agriculture sur Gières. Excellent thème à condition que chaque mètre carré de terre agricole, remis en vente, ne soit pas dévolu à la satisfaction des besoins démesurés de construction... Puisque tout va bien dans le meilleur des mondes en France, malgré la crise, comme nous l'expliquent avec « *Lucidité, confiance et détermination* » nos élus de la majorité (cf. article dans ce même G.I de février), nous devrions garder le moral au beau fixe, même en contemplant, au petit déjeuner, cette image de Gières !

Et effectivement, le moral, comment ne pas l'avoir, face à une majorité campée dans ses certitudes ?

C'est ainsi que l'opposition a demandé, lors du conseil municipal du 11 février dernier, le retrait d'une délibération concernant un vœu de soutien au "mariage pour tous". En effet, elle estimait que le conseil municipal, dont le rôle est de gérer la commune, n'a pas à émettre d'avis, et surtout à débattre, d'un projet de loi examiné à l'Assemblée Nationale. Cette délibération paraissait d'autant plus inacceptable que ce débat divise de plus en plus fortement les Français. Comment imaginer que ce vœu, contraire à tout esprit de rassemblement, ne divise pas, non plus, nos concitoyens Giérois ? La délibération sur le sujet étant maintenue, les élus de l'opposition, en leur âme et conscience, ont refusé de participer au vote. Et comme, bien entendu, cela était prévisible puisque le scrutin était à main levée, les élus majoritaires, tels des soldats bien disciplinés, approuvaient la délibération à l'unanimité comme si « on ne voulait voir qu'une seule tête » !

Les élus de l'opposition de « L'autre choix pour Gières »

Majorité municipale

Rythmes scolaires : vers la réussite de tous les élèves

Lors de son investiture à la Présidence de la République, François Hollande a fait de l'éducation la priorité absolue de son mandat. L'école primaire fait donc l'objet d'une attention toute particulière avec un nouveau projet de loi d'orientation et de refondation.

Celui-ci a été amorcé par la réforme des rythmes scolaires, lancée par le ministre de l'éducation nationale, il y a quelques mois. Au cœur de cette réforme se trouve la réussite des enfants à l'école primaire qui dépend pour une part essentielle des conditions dans lesquelles se déroulent leurs apprentissages. Il s'agit donc d'assurer un plus grand respect des rythmes naturels de l'enfant. Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 en moyenne. Ils subissent de ce fait des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable à l'assimilation des savoirs. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. En moyenne, les journées seront donc allégées de 45 minutes.

Des activités pédagogiques complémentaires viendront s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire et qui se dérouleront en groupes restreints. Il pourra, par exemple, s'agir d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'un accompagnement du travail personnel des élèves ou d'une activité prévue par le projet d'école. Un fonds, doté de 250 millions d'euros, permettra d'aider les communes à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013. Ce fonds spécifique sera mis en place afin d'accompagner l'organisation par les communes d'activités périscolaires et de garantir ainsi la prise en charge de tous les enfants jusqu'à 16h30 au moins. A Gières, nous avons décidé de lancer, dès le mois de février, une grande concertation avec l'ensemble de la communauté éducative pour réussir cette réforme ensemble. C'est avec les professeurs des écoles, les parents d'élèves, les associations et les services municipaux périscolaires que nous élaborerons un projet qui ira dans l'intérêt de l'enfant et de son épanouissement.

Les élus de la majorité

L'Orée du Bois

Location de studios
et T1 meublés

40, rue de la Fontaine
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 62 49
Port. 06 16 53 83 99

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
FAX 04 76 24 53 87 - MAIL : CNET3@WANADOO.FR

C'NET SERVICES

- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrerie (sociétés et particuliers)
- Débarrasage

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 13 04 30 89

Eugene METRAL
paysagiste

Création d'espaces verts
Clôtures - Petits terrassements - Portails
Pavés - Terrasses bois - Plantations

< 123, impasse des Abeilles >
< 38410 Vaulnaves-Le-Haut >
< Tél. 06 16 04 42 59 >

Webie.fr
Agence web à Gières

09 65 15 62 04
06 37 03 92 68

22 rue de la plaine, 38610 Gières
jyporret@webie.fr
www.webie.fr

MACHOT BOIS
Particuliers et Professionnels

- Parquets
- Bardages
- Lambris
- Lames de terrasse
- Panneaux
- Dressing
- Portes de placard
- Bois brut et raboté

ST MARTIN D'HERES
www.machot-bois.com

Depuis plus de 70 ans
une expérience pour un service sur mesure

SACDROP ASSURANCES

Le partenaire assurances à votre écoute

Solutions pour les entreprises et les professionnels
Solutions pour les particuliers

POUR UN AUDIT DE VOS CONTRATS D'ASSURANCE
CONTACTEZ-NOUS AU 04 38 38 80 00

9, rue du Pré Cornu - ZI Mayencin - 38610 Gières
Fax 04 38 38 80 01 - Courriel : sacdrop@sacdrop.fr
N° Orias : 07 008 190
www.sacdrop.fr

spécialiste des instruments à vent & du piano, guitares et accessoires

BENOIT BERTET MUSIQUE

04 76 89 40 40
du mardi au samedi
9h-12h / 14h-19h
1 bis, av. Esclangon
38610 Gières
www.bertet-musique.com
contact@bertet-musique.com

PROXIMARK

Marquage Routier

Division du groupe HELIOS

25, rue du Tremblay
Z.A. du Rondeau
38130 ÉCHIROLLES
Tél. 04 76 09 00 99
Fax : 04 38 49 24 64
E-mail : proximark.38@groupe-helios.fr

ODCO LE SPECIALISTE DE LA SÉCURITÉ EN HAUTEUR

WWW.ODCO.FR

GARDE-CORPS
LIGNES DE VIE
POINTS D'ANCRAGE
ÉCHELLES À CROCHET
PASSERELLES
ET ACCESSOIRES D'ÉANCHÈRE
PIJAGE À FAÇON

ODCO - 5, RUE DE LA CONDAMINE
ZI DE MAYENCIN - 38610 GIÈRES
TEL. 04 76 63 30 30 - FAX: 04 76 03 25 77
ODCO@WANADOO.FR - WWW.ODCO.FR

Gières pour tous

Pour la 3ème année consécutive, grâce aux économies réalisées et prévues, les dépenses de fonctionnement n'augmentent plus, et cela sans atteinte au service rendu. Aussi, tout en saluant l'effort fait sur ce point, on ne peut s'empêcher de penser à l'ampleur du gâchis qui existait à ce niveau...! Une constante de gauche, demeure cependant : la volonté de surtaxer les détenteurs de patrimoine. Ainsi, si pour l'ensemble des Giérois la taxe d'habitation baisse un peu, c'est qu'à nouveau la charge fiscale est largement reportée sur les seuls foyers qui acquittent les taxes foncières.

L'Élu d'opposition de Gières pour tous

Faire parvenir vos communiqués avant le 15 du mois à 16h pour une parution dans le *Gières info* du mois suivant.

Mémoire

Gières info il y a 30 ans, 20 ans, 10 ans



n°37, mars-avril 1983

Ce 4 pages daté du 25 mars 1983 présente la nouvelle municipalité telle qu'elle a été élue deux semaines plus tôt, avec le résultat détaillé du scrutin, le compte-rendu du premier conseil municipal de la mandature (qui désigne le maire, Charly Guibbaud, et ses sept adjoints) et une photo de groupe ici reproduite. Le reste de ce *Gières info* ne distille que des informations pratiques et des nouvelles de la vie associative, la dernière page étant consacrée au lancement du concours des maisons fleuries.



n°151, mars 1993

Quatre pages encore pour ce *Gières info*, avec en couverture l'affiche à venir de l'étape Giéroise de feu le Grenoble jazz festival, qui proposait d'apprécier à la grange Michal le quartet formé « autour de la voix — qu'on dit fabuleuse » (et elle le fut !) de Cécile Verny. Une brève en page 2 évoque le tonnage de verre recyclé récolté à Gières les années précédentes : 44,70 tonnes en 1990, 46,08 en 1991 et 48,18 en 1992. Une progression « lente mais linéaire qui montre que le recyclage (...) s'impose petit à petit dans notre esprit ». Et encore du fleurissement, avec cette fois la bonne tenue de Gières, au concours départemental 1992 ; le 4ème prix dans sa tranche de population est décerné à la commune, récompensant à la fois les acteurs publics et privés, et une Giéroise, Elisabeth Galinetta, reçoit un 3ème prix individuel dans la catégorie « maisons avec jardins très visibles de la rue ».



n°261, mars 2003

Le Printemps de Gières, 6ème du nom, fait la couverture de ce 18 pages, avec en illustration le bonhomme Hiver de l'année précédente en pleine incandescence. C'était le dernier mannequin réalisé par un collectif composé de résidents du foyer-logement et d'enfants de Gières-jeunesse sur la base d'une structure métallique fabriquée par le service technique à grand renfort de fer à béton et de grillage à poules. Dès l'année suivante, le bonhomme Hiver naîtra des doigts de fée de Séverine Merlier, une artiste installée au fort du Mûrier qui fête précisément en 2013 ses dix ans de collaboration avec le service culturel municipal, notamment par une exposition (voir nos pages Culture).
 Le Dossier fait justement la part belle aux piliers municipaux que sont le Laussy, la bibliothèque et l'école de musique, et aux formations non moins institutionnelles que sont la Chorale, Décibels et Arch'Angels. Installée au fort, la compagnie La Pendue, exerçant dans cet art théâtral mais fort peu répandu de la marionnette, conclue ce tour d'horizon culturel. Une page est consacrée à l'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme), « l'outil d'aménagement local (succédant) au POS (Plan d'occupation des sols) », qui aboutira trois ans plus tard. Dix ans après, on remet le métier sur l'ouvrage puisque le PLU va subir à son tour, dans les trois ans à venir, une révision, nous y reviendrons. Enfin, la dernière page évoque les missions de la Maison cantonale pour l'emploi et la formation au travers du parcours d'insertion professionnelle d'un jeune Giérois, Grégory Barborini ; « le travail avec la Maison cantonale m'a permis de clarifier ma méthode, de valoriser mon profil, évoquait alors ce jeune diplômé à la recherche d'un premier emploi ; l'ambiance est conviviale, on peut discuter avec d'autres personnes, c'est comme une émulation... Je ne regrette vraiment pas d'avoir franchi le pas ».

Assistances et Services à Domicile pour Tous

Aide à Domicile et Aide Ménagère
Intervention de Tencin à Gières

3 place de la République à Gières

04.76.71.19.28
www.assistanceadomicile.net

Brasserie Ô bistro

Z.I. Mayencin
6, rue de la Condamine
38610 GIÈRES

04 76 51 03 35
06 83 87 58 32

Restaurant Café
najjoua@gmail.com

FERREIRA

Maçonnerie
Carrelage
Rénovation

06 84 05 22 47
04 76 51 38 84

Institut Bulle de Beauté

PROMO 40 € de réduction sur votre cure Minceur du 4 mars au 6 avril*

*Valable pour les 15 premières clientes. Voir conditions en magasin.

Laëtitia et Priscilla vous accueillent

Du lundi au vendredi 9h30 - 19h00 NON STOP - Samedi 9h30 - 16h00 NON STOP
Fermeture le mercredi - Internet : www.bulledebeaute-domene.fr
21, rue Jean Jaurès - DOMÈNE - Tél. 04 76 77 90 20

SERRURERIE METALLERIE ASTAES

TRAITEMENT DE SURFACE
MOBILIER URBAIN
MENUISERIE ALUMINIUM - PVC

35, rue de la Fontaine
38610 Gières
Tél. 04 76 89 34 64
Fax 04 76 89 38 18
www.serrurerie-astaes.fr

Découvrez... La résidence **CORRALINE à DOMÈNE**

- Petite résidence de 15 logements
- Terrasses jusqu'à 76 m² et grands balcons au sud
- Commodités et commerces accessibles à pied
- Du T1 bis au T4
- Celliers individuels sur paliers
- Vue dégagée sur les massifs

Coréalisation : SNC LE MARVAL et YCI
Commercialisation : 06 43 82 50 81

CHANTIER EN COURS

PROCHAINEMENT à GIÈRES

L'ERMITAGE RÉSIDENCE

- Petit immeuble de 4 étages
- Avec ascenseur
- 31 logements du T1 au T4

T. 04 76 24 80 64

www.mv-residences.com
122 AVENUE JEAN-JAURÉS - 38320 EYBENS

M.V. Résidences
Constructeur depuis 1956



25-26/01

Peut-on rire de tout ? Indéniablement oui, Matthieu Madénian, le jeune humoriste qui monte, qui a délaissé deux jours durant le plateau de Vivement dimanche pour la scène du Laussy avec ses thèmes fort peu "politiquement corrects", nous l'a prouvé.

©Cyril Renon/Fogart



8/02

Après Jacques Brel il y a deux saisons, Jacques Pichaud et ses musiciens ont rendu hommage à un autre des grands poètes de la chanson francophone, Jean Ferrat. Plusieurs dizaines d'années de carrière résumées avec respect et honnêteté en deux heures de récital.

janvier 2013

25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |

Rétroviseur



©Frédéric Lazard

14/02

En prélude à la révision du PLU (Plan local d'urbanisme), dont on va beaucoup parler ces prochains mois et qui devrait aboutir à un nouveau document d'ici trois ans, la commission extra municipale s'est réunie, d'abord en ateliers (ici au Béal) puis en séance plénière dans la salle des mariages, pour élaborer un premier diagnostic.



15-17/02

Le Laussy fait son cinéma fut l'occasion des premières projections en numérique, pour une meilleure qualité tant du point de vue de l'image que du son. A cette occasion, un concours a donné lieu à un tirage au sort avec dix places de cinéma à remporter. Retrouver les numéros gagnants en page Repères, toutes n'ont pas encore été réclamées



les Mardis du Laussy

©Bruno Defrance, Fogart

29/01

Première pièce canadienne à avoir eu l'honneur d'être jouée à la Comédie française, *Les Reines*, adaptation du très shakespearien *Richard III* à la sauce québécoise, et transposé au milieu du siècle dernier par la compagnie Contrebande, évoque le point de vue des femmes dans le monde très machiste du pouvoir et de la guerre.



©Pierre-Jean Daganand, Fogart

les Mardis du Laussy

12/02

Un Caprice, la pièce qui a fait connaître Alfred de Musset dans le monde du théâtre au milieu du dix-neuvième siècle, pourrait être un texte précurseur au genre du boulevard, apparu un siècle plus tard ; L'Attore actor acteur en a conservé la profondeur pour une adaptation toute en humour.

11/02

A l'initiative du CCAS et en partenariat avec la Métro, les animateurs du périscolaire et du centre de loisirs ont suivi une formation sur le compostage animée par Hakim Bendellaa. Dans un second temps, l'équipe d'animation de la Métro initiera les enfants pour la création d'un composteur collectif dans le parc du clos d'Espies.



février 2013



22/02

Dans le cadre des Jeudis du livre et en partenariat avec l'organisme de formation MEDIAT, la bibliothèque municipale François-Mitterrand organisait une rencontre avec Bruno Dartiguenave, conseiller livre et lecture à la DRAC Bretagne et auteur de *Pour une médiathèque de l'imaginaire* : une alternative à l'utopie gestionnaire, un ouvrage édité en 2012 aux Editions du cercle de la librairie et qui analyse les raisons individuelles et collectives qui nous incitent à lire.

Associations



Clap Yo'Hands

ON THE ROAD AGAIN

La route est un thème récurrent dans l'histoire et la culture des Etats-Unis : route vers la liberté des esclaves fugitifs, route des caravanes à la conquête de l'Ouest, route des trappeurs et des cow-boys, routes de tous les aventuriers chers à Jack Kerouac.

Ils sont partis un jour pour trouver des terres, du bétail, de l'or ou pour trouver la liberté, l'aventure, la fortune, l'amour ou simplement pour se trouver eux-mêmes dans l'ivresse des grands espaces. L'ensemble vocal Clap yo'hands de Gières (près de 100 chanteurs, solistes et musiciens) présente une sélection de chants inspirés par ce thème de la route à travers différents styles de musique : folk, pop, jazz, rock et gospel.

Cette composition réalisée et dirigée par Michel Véran sera accompagnée par Stéphane Damiano (clavier), Erwan Bonin (percussions), Anne Mahey (basse), Catherine et Stéphane Bobin (harmonica et guitare).

Venez nombreux à ce concert organisé au profit de l'APARDAP (Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection).

Prix des places : adultes, 15 € ; moins de 12 ans, 10 € ; gratuit pour les chômeurs. Vente des billets à l'APARDAP, tél : 06.34.96.60.75 ou 09.51.93.48.18, courriel apardap@gmail.com

Clap Yo'Hands : infocyh@clap-yo-hands.com

Samedi 23 mars à 20h30 au Laussy

Pour le bureau, Jean-Marie Sobierajski

SC Gières-basket

LA COUPE D'EUROPE HANDIBASKET À LA PLAINE DES SPORTS

Pour la troisième année consécutive, le SC Gières Basket et le Meylan Grenoble Handibasket organisent les vendredi 8 et samedi 9 mars un tour préliminaire (groupe D) de la Coupe d'Europe de basket fauteuil (Euroligue 2) au gymnase de la Plaine des sports de Gières. Tarifs : 3 € la journée, 5 € le pass' deux jours.

Pendant deux jours, cinq équipes européennes seront présentes : le Meylan Grenoble Handibasket (France), le Club Trégonois Handisport de Lannion (France), l'Oldham Owls (Grande Bretagne), le BKIS "Nevsky Alyans" (Russie) et l'Unipol Briantea84 (Italie).

LE PROGRAMME

- vendredi à 11h15 : Meylan-Grenoble/Lannion
- vendredi à 13h30 : Nevsky Alyans/Oldham Owls
- vendredi à 15h45 : Lannion/Briantea84
- vendredi à 18h : Oldham Owls/Meylan-Grenoble
- vendredi à 20h15 : Briantea84/Nevsky Alyans
- samedi à 9h : Oldham Owls/Lannion
- samedi à 11h15 : Nevsky Alyans/Meylan-Grenoble
- samedi à 13h30 : Briantea84/Oldham Owls
- samedi à 15h45 : Lannion/Nevsky Alyans
- samedi à 18h : Meylan-Grenoble/Briantea84

Pour le bureau, Fabien Dominguez



Faire parvenir vos communiqués avant le 15 du mois à 16h pour parution dans le Gières info du mois suivant

Février 2013, mois des centenaires à Gières

“Mia” Trinquier et Marcelle Girard, 200 ans au total

“Mia” Trinquier

Anna Maria Jaspenite est née le 5 février 1913 à Bekum, en Allemagne, dernière d'une famille de huit enfants. Elle rencontre Henri Trinquier pendant la seconde Guerre mondiale, alors qu'il est prisonnier dans cette région de Basse-Saxe, et le suit lorsqu'il rentre en France. Ils s'installent dans la maison familiale d'Henri, dont le grand-père maternel Auguste Pascal était propriétaire des briqueteries du même nom. Etre de nationalité allemande dans la France libérée de 1945, qui vient de sortir du joug de l'occupant, n'a certes pas toujours été facile. Mais l'amour des deux jeunes mariés,



l'honorabilité dont jouit la famille d'Henri — une des plus ancienne du village — et l'abnégation dont fait preuve Mia dans son intégration viendront à bout de toutes les difficultés, de tous les préjugés. Mia n'hésite jamais à rendre un service ou à donner un conseil, elle a accueilli les enfants d'une voisine en pension pendant plusieurs années. La maison Trinquier, celle-là même où vit Mia encore aujourd'hui, accueillera trois enfants ; Gerda, Jean-Paul et Odile. Le cadet ne survivra hélas pas à son sixième anniversaire, mais la benjamine épousera Bernard Vedrene et lui donnera trois petits enfants (Yannick, Frédéric et Florent, photo), qui eux-même agrémenteront la lignée de quatre arrières-petits-enfants, série en cours ! Son époux disparu en 2005, Mia passe aujourd'hui son temps entre les mots croisés des journaux et un peu de télévision, et fait montre d'un caractère toujours aussi trempé.



Marcelle Girard

Marcelle David, fille unique d'un couple de salariés des VFD, naît le 25 février 1913 dans la basse vallée de la Romanche, où elle passe une enfance heureuse et insouciante. Institutrice, elle épouse Louis Girard, exerçant le même métier, à l'âge de 22 ans. Leurs premières affectations les conduisent du côté de Beaupaire puis, après la guerre, au Versoud. Les époux Girard arrivent à Gières en 1953, Louis directeur de l'école des garçons, Marcelle institutrice (elle deviendra directrice de l'école de filles trois ans plus tard), à l'époque où l'établissement était encore installé dans le bâtiment de la mairie et ne comptait que quatre classes (deux de filles et deux de garçons). Tous deux s'impliquent étroitement dans la vie associative locale (Sou des écoles, Amicale laïque, Union sportive giéroise...) et parti-

cipent au transfert de l'école élémentaire vers la place de la République dès 1954 (aujourd'hui groupe scolaire René-Cassin) ; Louis devient directeur du nouveau collège en 1958, poste cumulé avec la direction de l'école de garçons. Ils prennent leur retraite en 1968, qui se déroule dans leur villa de l'allée du Rachais en accueillant leurs trois fils (André, Pierre et Guy), leurs sept petits-enfants et leurs dix arrières-petits-enfants. Au printemps 2004, après trois hivers d'expérimentation dans un appartement dit “de passage”, tous deux s'installent définitivement à la résidence Roger-Meffreys, que Louis avait contribué à voir naître en tant que conseiller municipal. Louis disparu en 2008, Marcelle y coule désormais des jours paisibles.